

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

20<sup>ème</sup> année - N° 3599 - Lundi 16 Mars 2020 - Prix : 200 Fc

**CORONAVIRUS :**

## Où est l'État ?



### Groupe Electrogène de marque SDMO

- 3 KVA et 4,5 KVA
- Avec poste à soudure 4 KVA
- Avec Motopompe

SDMO FABRICANT

- Groupe électrogène de 1KVA à 5 Mégas
- Centrale électrique 1 à plus de 20 Mégas
- ADC Représentant de la Marque SDMO aux Comores depuis plus de 25 ans



Perform  
4500



Perform  
3000

Contact : ADC, 923, Route de l'Indépendance  
Téléphone : 288772 13 81  
Distributeur et Représentant : ADC, 923, Route de l'Indépendance

**Stock disponible groupe monophasé essence**

4,5 KVA 375.000 FC, 3 KVA 300.000 FC.

**Contact**

ADC MZI MAVOUNA ex Comores Import

773 09 51 / 773 13 81 / 333 98 08

## COMORES / JAPON

## L'ACAJI en assemblée générale

L'Association Comorienne des Amis de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), a tenu son assemblée générale vendredi dernier à la Maison de l'Emploi à Moroni. L'ordre du jour portait sur le bilan, la validation des axes principaux du plan d'actions 2020 et le renouvellement du bureau.



Participants à la rencontre de l'ACAJI.

On a noté la présence de Mme RASOAMAHENI-NA Landivola de la JICA-Madagascar qui a pris la parole pour soutenir les actions et pour une plus grande mobilisation des membres au service de l'association. Dans son intervention, le président sortant de l'Acaji M. Ahmed Rafiki est passé de long en large sur les activités qui ont été menées et n'a pas manqué aussi de noter les difficultés rencontrées. En effet, certains membres du bureau ont brillé par leur absentéisme ce qui impliquait que le travail revenait toujours aux mêmes.

Les participants ont mené un débat constructif qui a permis de se faire une idée plus précise du rôle qui revient à chacun. Le plan d'action a été validé avec l'idée d'aller vers une plus grande mobilisation des membres. Deux tiers du bureau ont été renouvelés mais le président sortant a été réélu.

Le samedi 15 mars l'association s'est réunie à l'hôtel Retaj pour partager quelques bonnes pratiques

issues de la coopération avec la Jica. Ainsi les participants ont suivi une présentation de l'Hôpital El-Maarouf l'approche dite de 5 S, pour la bonne organisation des services et une autre présentation de l'Unicef par Dr Ben Aboubacar, sur le suivi du projet « Prise en charge de la malnutrition aigue sévère en Union Comores », projet appuyé par la JICA.

Les 5 S sont les initiales en japonais des cinq opérations de base indispensables pour rationaliser les tâches : Débarrasser, Ranger, Nettoyer, Standardiser, Éduquer & discipliner. C'est un mode de gestion dans un esprit d'amélioration continue. Le représentant de l'hôpital a montré qu'ils ont commencé à mettre en pratique cette approche. Sachant qu'il ne suffit pas d'impo-

ser, encore faut-il convaincre du bien-fondé de cette discipline pour le moins contraignante en tout dans un premier temps.

A la fin de la présentation les participants sont allés prendre part à une activité de nettoyage à l'hôpital El-Maarouf et les membres de l'Acaji ont pris l'engagement de faire le suivi de telles activités suivant l'approche 5 S. En effet, on n'obtient pas la perfection sans un effort continu. Il importe donc de déployer un plan de progression avec des objectifs précis pour baliser le parcours et des indicateurs judicieusement choisis pour mesurer la progression.

Mmagaza

## Brèves

## Un chauffeur de taxi amoché par un ouvrier d'Eiffage

Un ouvrier d'Eiffage, l'entreprise qui construit la route Moroni-Foumbouni, s'en est violemment pris à un chauffeur de taxi vendredi 13 mars. Les faits se sont déroulés à l'entrée de Nioumadzaha en provenance de Moroni. Le chauffeur d'une Opel Zafira est hélé par l'ouvrier. Il a obtempéré et descendu de son véhicule. Selon des témoins oculaires, l'ouvrier lui a asséné un violent coup au niveau de la tête. Il est tombé par terre, évanoui. Son nez, ses lèvres, sont amochés. Nos interlocuteurs rapportent également qu'il n'y avait eu aucune altercation entre les deux hommes, qui aurait pu aboutir à cette agression. Un membre de la famille de la victime, contacté par La Gazette, nous a fait part de l'intention de celle-ci de porter plainte. Un avocat aurait déjà été contacté à cet effet.

## Coronavirus

## Les Affaires étrangères limitent les visites par mesure de précaution

Le ministre des affaires étrangères veut mettre son personnel à l'abri de la pandémie de coronavirus. Samedi dans la matinée, il a réuni l'ensemble des employés pour les sensibiliser sur la pandémie qui déjà a pointé son nez dans les pays voisins et à Mayotte. Mohamed El-Amine Souef n'y est pas allé d'une main morte puisqu'outre le lavage des mains obligatoire avec de l'eau de javel au portail, il interdit l'accès à la petite mosquée de son ministère à toute personne étrangère des lieux. Les visites, elles sont strictement réglementées. D'abord il faut prévenir en avance pour que les vigils soient tenus informés. Mais pas que. Il ne suffit pas d'avoir prévenu pour avoir le sésame mais ladite visite doit aussi surtout être justifiée. M. Souef veut ainsi réduire les risques de contamination, le distancement étant vivement recommandé par les médecins.

## Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km



## UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, de la Formation et l'Insertion Professionnelle, des Sports, des Arts et de la Culture

Direction Générale de la Maison de l'emploi

## Titre du Projet : FACILITE EMPLOI

Appel à **Manifestation d'Intérêt** pour la constitution d'une première liste restreinte d'ONG pour l'exécution de projets ayant pour objectif la **création et consolidation d'activités professionnelles, en milieu rural à financer par la Facilité Emploi**

L'Union des Comores et l'AFD ont signé une convention de financement qui comporte une Facilité en subvention à destination des OSC, mobilisable par réponse à un cahier des charges de projets Emplois en milieu rural, élaboré par la Maison de l'Emploi qui sera adressé à une liste restreinte d'OSC pour leur exécution. Les objectifs principaux de la Facilité sont (1) l'amélioration des revenus de la population rurale en réduisant la dépendance alimentaire vis-à-vis des importations ; 2) le développement d'une activité professionnelle durable, individuelle ou salariée, en structurant une offre de services en milieu rural.

Ce premier Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux ONG d'envergure nationale et internationale.

Les ONG intéressées doivent produire les informations démontrant qu'elles sont qualifiées et expérimentées pour réaliser les présents services et qu'elles ont une capacité de gestion admi-

nistrative et financière.

Une commission d'analyse des candidatures dressera une liste restreinte de six (6) candidats maximum auxquels seront adressées les lignes directrices pour la conception des projets. Seules les ONG retenues recevront les lignes directrices pour préparer leurs propositions.

**Cette présélection ne préjuge en rien de l'attribution d'un financement, les projets présentés devront satisfaire les critères de sélection qui seront précisés dans les lignes directrices.**

## 1. Critères d'éligibilité

Pour être éligible l'association ou le consortium porteur de projet doit :

- Être une personne morale de droit comorien ou international et être sans but lucratif ;
- Exister régulièrement depuis plus de 2 ans ;
- Disposer d'expériences préalables en Union des Comores ;
- Disposer d'au moins 10 millions Francs comoriens de ressources annuelles par an depuis 3 ans ;
- Être capables de démontrer qu'elles seront autorisées à intervenir dans le pays conformément à la réglementation locale.

Le projet doit être mis en œuvre sur une durée d'un an minimum et de trois ans maximum.

## 2. Dossier de l'AMI

Les pièces requises sont les suivantes :

- Récépissé de création d'association datant de plus de deux ans ;
- Pour les associations étrangères, preuve de l'habilitation à intervenir en Union des Comores ;
- Note de stratégie globale de l'organisation (maximum 10 pages) ;
- Description sommaire des projets mis en œuvre au cours des 5 dernières années comportant les informations suivantes : partenaires financiers, montant, années de mise en œuvre, résultats atteints ;
- Cohérence des projets déjà mis en œuvre par l'OSC/ONG en comparaison avec les résultats attendus par la Facilité emploi ;
- Etat du personnel permanent : organigramme ;
- Montants des budgets exécutés des années 2016-2017-2018 et 2019 ;
- Quitus fiscal et social prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été honorées.

## 3. Candidature

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le lundi 06 Avril 2020 à 16h à l'attention de M. Hassani MALIK, Coordinateur du Projet FACILITE EMPLOI. Maison de l'Emploi - boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores.

LITE EMPLOI. Maison de l'Emploi - boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores.

Tel : +269 3372476. [Secretariat.faciliteemploi@gmail.com](mailto:Secretariat.faciliteemploi@gmail.com)

En objet « **Manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste restreinte d'ONG pour les services de Consolidation et création d'activités professionnelles, en milieu rural (la Facilité)** »

Les Candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'informations supplémentaires qui portera la mention : Dossier d'information Facilité Emploi. Premier AMI, à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Les ONG intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires par courrier électronique à l'adresse suivante : [Secretariat.faciliteemploi@gmail.com](mailto:Secretariat.faciliteemploi@gmail.com)

**Tout dossier incomplet ou arrivé après la date et l'heure indiquée ci-dessus sera écarté**

Le dossier de manifestation d'intérêt comprendra :

- \* Le dossier de manifestation d'intérêt adressé au Coordinateur ;
- \* La preuve de l'existence légale avec l'adresse physique

## CORONAVIRUS :

## Où est l'État ?

*Depuis maintenant deux semaines, le centre d'isolement de huit chambres préfabriquées se fait toujours attendre. A El-maarouf, plus grand hôpital du pays, aucun espace prévu pour accueillir les éventuels patients contaminés par le coronavirus. Les médecins, sans équipements de protections individuels, tremblent comme une feuille. Les ulémas, au lieu de sensibiliser sur les gestes de prévention, justifient la pandémie par « les péchés de l'homme »...*

Le coronavirus est déjà dans l'archipel, notamment dans l'île comorienne de Mayotte sous administration française. Jusqu'aujourd'hui, aucune mesure

digne de ce nom n'est prise par les autorités comoriennes. Les déclarations et rencontres officielles, ce ne sont pas celles-là qui manquent. Le 29 février, après que l'OMS ait annoncé la veille que la menace était « très élevée » au niveau international, le chef de l'État a réuni son gouvernement en conseil des ministres extraordinaire.

Devant les médias, le ministre de la santé a annoncé la construction d'un centre d'isolement devant l'aéroport de Hahaya, et dont la livraison était attendue « incessamment ». Deux semaines après, le fameux centre de huit chambres préfabriquées se fait toujours attendre alors qu'en dix jours seulement, la Chine, épice du virus, a construit un hôpital d'une capacité de

2000 lits pour accueillir les personnes contaminées.

Avec un budget de guerre qui frôle le milliard de nos francs, un conseil des ministres exceptionnel, des formations qui entrent dans le plan de lutte et de prévention, les autorités faisaient montre de responsabilité pour rassurer l'opinion. Hélas elles fendent l'armure quand on sait combien elles étaient dépassées face à un cas suspect il y a de cela une dizaine de jours. Elles ne savaient plus sur quel pied danser avec un patient refoulé de l'hôpital de Samba par la seule volonté d'une poignée de jeunes.

A El-maarouf, hôpital dite de référence nationale, les médecins vacillent. Contacté par La Gazette des Comores, le chef du service des

urgences a promis de nous rappeler plus tard après lui avoir demandé les dispositions prises pour la prise en charge d'éventuels patients porteurs du virus mortel. Il ne nous a jamais rappelé. Un autre chef de service, sous couvert d'anonymat, nous confie que le centre hospitalier ne dispose pas d'un espace médical réservé à cet effet. Qui pis est, les médecins n'ont pas d'équipements de protection individuelle. La peur au ventre, si ce n'est peu dire.

Malgré les millions débloqués par les partenaires, la campagne de sensibilisation sur les gestes barrières laisse à désirer. Les espaces publics ne semblent pas avoir conscience de la gravité de la pandémie. Des ulémas, au lieu de sensibiliser, s'en délectent pour battre en brèche

les occidentaux et « leurs péchés », cause, selon eux, du coronavirus. N'est-il pas temps de leur imposer (oui, imposer) un autre discours qui sera à même de sauver des vies, que de les laisser verser dans la polémique et l'abêtissement de l'opinion ?

Quand est-ce que l'État va-t-il s'affirmer dans cette crise ? Quand est-ce qu'il va entendre les voix qui s'élèvent, à l'instar de Salim Ali Amir, qui demandent, avant qu'il ne soit trop tard, la suspension temporaire des vols de et vers les pays impactés, la fermeture provisoire des établissements scolaires, la limitation drastique des rassemblements (politiques, sociaux ou religieux) ?

Andjouza Abouheir

## CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE

## Un procès partiel et partial ?

*15 personnes doivent être convoquées en audience après la publication de l'ordonnance du juge d'instruction en charge du dossier. Dans la liste des personnes à convoquer, des opposants. D'autres gros bonnets qui sont impliqués dans l'affaire ne sont pas cités. Ils sont pour la plupart des proches du pouvoir. Constat qui n'est pas sans inquiéter l'avocat de Sambi, qui y voit une main politique.*

Il y a douze jours, le juge d'instruction a adressé au procureur de la République une ordonnance aux fins de règlement définitif pour les personnes accusées de

détournement de denier public, faux et usage de faux, usurpation de fonction, corruption, recel et complicité sur le dossier de la citoyenneté économique. Plusieurs noms, dont le plus célèbre est Sambi y figurent. Tandis que d'autres, considérés pourtant comme des acteurs majeurs dans ce dossier de vente de passeports ne sont pas mentionnés.

L'on trouve parmi ces barons épargnés l'ancien directeur de la sûreté Abou Achirafi qui vient d'être réélu député, l'ancien chef de l'État Ikililou Dhoïnine astreint par la justice de quitter l'île de Mohéli dans le cadre de cette même affaire, ou encore l'ancien ministre de l'intérieur Houmed Msaïdié qui est

aujourd'hui ministre de l'économie. Si Ikililou est épargné, ses deux vice-présidents Nourdine Bourhane et Mohamed Ali Soilihi devront comparaître, à l'instar du successeur d'Abou Achirafi, Hairi El-Karim.

Joint samedi par La Gazette des Comores, le parquet de Moroni n'était pas disposé à répondre à nos questions, préférant ajourner l'entretien jusqu'à ce lundi. Quant à Me Ahamada Mahamoudou, l'avocat de Sambi, il ne s'en lasse pas. D'abord, il tient à expliquer que ladite ordonnance n'est que le début du processus devant aboutir au procès. « Il y a l'ordonnance de soit-communié adressée au procureur pour lui permettre de faire un réquisitoire défi-

nitif, lequel sera adressé au juge qui va rédiger l'ordonnance de règlement qui sera transférée au procureur. C'est à partir de là que ce dernier pourra appeler à l'audience selon son calendrier ».

Quant à l'absence des autres personnes impliquées, l'avocat de Sambi dit ne pas être surpris. « La chasse à l'homme se fait contre Sambi et contre tous ceux qui tournent autour de lui. Si aujourd'hui Abou Achirafi qui était directeur de la sûreté et qui connaît tout de ce dossier n'est pas cité, on n'a pas besoin d'être un savant pour comprendre tout ce qui se cache derrière... Même Msaïdié qui a signé un contrat avec LICA et n'a jamais été

inquiété parce que c'est un pion d'Azali », poursuit le candidat malheureux aux présidentielles de 2019.

Pour l'avocat, la publication de cette liste est une manière de « détourner l'opinion » par rapport à l'état de santé de Sambi, jugé préoccupant par son médecin. Pour conclure, Me Mahamoudou affirme avoir demandé au juge d'instruction d'auditionner Abou Achirafi et de le confronter à son client « pour l'intérêt de la procédure judiciaire ». Seulement, le procureur de la République qui « se vante » d'avoir levé l'immunité de certains députés, « n'a jamais voulu appuyer notre requête ».

A.O Yazid

## ELECTIONS LÉGISLATIVES

## La coordination de la CRC de Mbadjini Ouest se félicite pour la victoire de leur candidat



Coordination CRC Mbadjini Ngwegwe en conférence de presse.

*Après la proclamation des résultats définitifs du 2e tour des élections législatives par la cour suprême dont Said Ali Bakary est élu à 61,42%, la coordination du parti CRC de Mbadjini Ouest s'est félicité de la victoire de leur candidat et ont remercié les électeurs pour la confiance accordé à Ali Said Bakary.*

Samedi dernier, la coordination du parti CRC de Mbadjini Ngwegwe a organisé une conférence de presse pour se féliciter de la victoire de leur candidat aux élections législatives, Ali Said Bakary. Il était question de se féliciter, remercier les électeurs, et montrer les fruits obtenus pendant l'élection, notamment l'unité de des jeunes pour le bien de la région de Ngwegwe.

« Notre région avait pas mal des

candidats. Heureusement tout est bien passé et je fais une mention spéciale pour la région de Ngwegwe pour sa maturité car tout est bien passé sans incident », avance Ben Oumouri Kari, membre de la coordination. Ce dernier appelle les autres candidats de rejoindre leur candidat pour l'unité de la région. « Depuis l'adhésion de Soilihi Mohamed Djouneid dans la CRC, le parti s'élargit dans la région. C'est aussi grâce à lui qu'on a pu installer cette unité », poursuit-il. Selon lui, la région de Mbadjini Ouest, réponds à tous les critères sur le Plan Comores Emergent. Et il espère pouvoir bénéficier les projets comme les autres régions pour le développement économique du pays.

Nassuf Ben Amad

# 4G<sup>+</sup> GENERATION SANS FIL



## PROMO MOBILE

Profitez des mobiles dernières générations 4G chez Telma à des prix imbattables !

## LES MEILLEURS MOBILES CHEZ TELMA !

<p><b>PROMO</b> Du 6 Mars au 5 Avril</p> <p>JUSQU'À <b>-30%</b></p>	<p>XIAOMI MI8</p>  <p>200.000 FC TTC <b>140.000 FC TTC</b></p>	<p>HUAWEI P10</p>  <p>250.000 FC TTC <b>175.000 FC TTC</b></p>	<p>SAMSUNG Galaxy Note9</p>  <p>295.000 FC TTC <b>205.000 FC TTC</b></p>	<p>SAMSUNG Galaxy S10</p>  <p>325.000 FC TTC <b>275.000 FC TTC</b></p>	<p>iPhone X</p>  <p>365.000 FC TTC <b>290.000 FC TTC</b></p>
---	--	--	--	--	--

## SOCIETE

Telma Comores récompense la fidélité de ses clients



### Gagnant du 1er prix:

Mr Houmadi Soulé gagnant du salon et salle à manger



### Gagnant du 2ème prix:

Mr et Mme Ibrahim Bacar

Gagnants du voyage 6 jours / 5 nuits à Dar Es Salam

# 4G<sup>+</sup> GENERATION SANS FIL

# Telma

## Mi-Fi Telma 4G

Nouveau routeur Wi-Fi rechargeable et utilisable partout

**NOUVEAU**

LA **4G** POUR TOUS CHEZ TELMA

**MI-Fi** TELMA 4G



**15 000**  
Fc TTC

**+3Go** inclus (7 jours)

## MOBILE MONEY

Découvrez les différents services MVOLA, 1er solution du Mobile money aux Comores



**TRANSFEREZ** VOTRE ARGENT AVEC **MVola**



Composez le #444\*1\*2#



**PAYEZ** VOS ACHATS AVEC **MVola**



Composez le #444\*1\*4#



**DÉPOT ET RETRAIT** D'ARGENT AVEC **MVola**



Composez le #444\*1\*3#



**20% DE BONUS OFFERT**

**ACHETEZ** VOTRE CRÉDIT AVEC **MVola**



Composez le #444\*1\*1#

## FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE D1, LIGUE DE NGAZIDJA

**Au bord de la zone dangereuse, Élan asphyxie Twamaya (5-2)**

*Pendant la semaine, à domicile, Élan Club de Mitsoudje a effectué une entrée en lice spectaculaire, à l'occasion de la 20e journée du championnat (D1). Frémissant à la périphérie de la zone de relégation, il s'est sacrifié pour asphyxier Twamaya Club de Mvouni (5-2), et sortir ainsi la tête hors de l'eau. Les artisans de cette victoire sont le trio technique, Adjlane Mohamed pour l'égalisation (1-1), Kale Soule (doublet), et Said Ali (doublet).*



Élan club de Mitsoudje.

**A** Mitsoudje, Élan s'était confronté avec Twamaya, duel comptant pour la 20e journée de la phase régionale du championnat de D1. Dans la précipitation, les visiteurs ouvrent prématurément le score (5e, 1-0). Bien dosé moralement et technico-tactiquement, Élan n'a pas douté bien longtemps. A peine deux minutes, Adjlani Mohamed remet les pendules à l'heure (7e, 1-1). Son Club intensifie la pression et aggrave le score avant la pause, d'abord par Kale Soule Bacar (26e, 2-1) et par le Tgv Said Ali (43e, 3-1).

A la reprise, à force de persévérer et de croire, Twamaya a fini par remonter la pente (3-2). Piqués par un sursaut communautaire, les attaquants opportunistes des locaux ont

réussi à ré-exploiter la même faille. Ce qui leur a permis de mettre à l'abri les leurs (50e, 4-2) par Kale, et Said Ali (75e, 5-2). Les trois points empochés constituent une bouffée d'oxygène pour Élan. Mais, certains analystes sportifs suspectent, à tort ou à raison, ce score d'avoir été négocié.

Le secrétaire général de l'équipe victorieuse réagit : « Le match s'est bien passé. C'est une accusation

sans fondement. Trois de nos buts ont été vigoureusement contestés par l'adversaire. Ils n'ont pas hésité à accuser l'arbitre de manque de concentration. Coléreux, ils ont failli agresser un assistant. Et à la fin de la rencontre, ils ont formulé une réserve technique contre nos supporters, soupçonnés de purger des sanctions ».

Bm Gondet

**Résultats**

Ngaya # Fc Male : 2-2  
Volcan # Apaches : 2-1  
Enfants des Comores # Bonbon Djema : 0-1  
Élan # Twamaya : 5-2  
Super Sonic # Us Selea : 0-0  
Fc Hantsindzi # Jacm : 1-0

**Classement provisoire, à tout moment modulable**

Bonbon Djema (48), Volcan

(41), Jaacm (36), Fc Hantsindzi (35), Twamaya (32), Ngaya (29), Fc Male (28), Enfants des Comores (25), Élan (24), Us Selea (17), Super Sonic (13), et Apaches (8).

**La Gazette des Comores****Directeur général**

Said Omar Allaoui

**Directeur de la publication**

Elhad Said Omar

**Rédacteur en chef**

Mohamed Youssouf

**Secrétaire de rédaction**

Toufé Maecha

**Rédaction**

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

**Chronique Sportive**

B.M. Gondet

**Mise en page**

Abdouchakour Aladi Nourou

**Responsable commercial**

Mariama Mhoma

**Documentation archiviste**

Mariama Hassane

**Photographe / Site Web**

Mohamed Said Hassane

**Impression**

Graphica Imprimerie

[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
(FORMATEURS LOCAUX DU SECTEUR FINANCIER ET BANCAIRE)**

**UNION DES COMORES  
BANQUE CENTRALE DES COMORES**

**RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES EN UNION DES COMORES**

**1. LE CONTEXTE :**

Dans le cadre du projet d'Appui au financement du secteur productif, la banque centrale des Comores a bénéficié d'un financement de l'AFD pour le renforcement des capacités des institutions financières.

La banque centrale des Comores a effectué avec l'appui d'une consultante (AFPB) des entretiens avec toutes les parties prenantes du secteur financier et bancaire qui ont permis de comprendre les besoins en renforcement de capacités, les offres et les ressources disponibles au niveau local.

Des séminaires de formation sur les thèmes tels que les fondamentaux du métier de la micro-finance, la gestion de la fonction Ressource Humaine et ses outils, la gestion du crédit, la conformité LAB-FT, la Cyber sécurité, les actes OHADA, la gestion managériale...etc. sont prévus pour 2020/2021.

Sur la base de ces différents thèmes, la banque centrale souhaiterait constituer un pool de formateurs locaux disposant des compétences et de l'expertise requise pour dispenser les formations.

**2. LES MISSIONS :**

La principale mission des formateurs locaux sera de dispenser les formations aux banques et aux institutions financières dans les locaux de la banque centrale des Comores et établir si nécessaire un plan d'action pour chaque IFD en collaboration avec la DRHF de la banque centrale.

**3. LES CONDITIONS ET COORDONNEES POUR INSCRIPTION :**

Les formateurs locaux intéressés doivent faire connaître leurs domaines d'expertise sur les différents thèmes techniques en fournissant une lettre de motivation, un CV et des références vérifiables de leur expertise en andragogie.

Ils doivent aussi produire les documents prouvant leur expérience dans la micro-finance et de formateurs dans le secteur des institutions financières décentralisées.

Le coût de leur honoraire journalier doit obligatoirement figurer dans la lettre de motivation.

Les manifestations d'intérêt des formateurs intéressés devront porter expressément la mention « formateur locaux » et être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le lundi 06 avril 2020, aux horaires de travail : 7h30 à 15h00 (heure locale).**

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un formateur n'implique aucune obligation de la part de la Banque Centrale des Comores de l'inclure dans la liste des retenus.

**4. ADRESSE :****Banque Centrale des Comores**

Place de France. BP 405 MORONI

Standard à l'entrée du nouveau bâtiment

TEL : (269) 773 18 14 - (269) 773 10 02 – FAX : (269) 773 03 49

E-mail : [secretariat@banque-comores.km](mailto:secretariat@banque-comores.km)